



Judo Jujitsu  
*Nouvelle-  
Aquitaine*



# PROJETS SPORTIFS FEDERAUX CAMPAGNE 2026

Webinaire Clubs et  
OTD 07/04/2026  
19h30/20h30



MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE  
ASSOCIATIVE



# Retour sur la campagne territoriale PSF 2025

## Respect des clés de répartition à partir de l'enveloppe territoriale de 231 198 €

- Comités = 46 240 €
- Ligue = 46 239 €
- Total OTD = 92 479 €
- Soit 40% de l'enveloppe pour un maximum de 40%.
- Clubs = 138 198 €
- Soit 60% de l'enveloppe pour un maximum de 60%.

## Respect des indicateurs ANS

- 27,40% d'actions ciblées sur les féminines pour un minimum de 20%.
- 13,79% d'actions ciblées sur le Para Judo pour un minimum de 10%.
- 6,15% d'actions ciblées sur le Projet de Performance Fédéral pour un maximum de 15%.

## Respect des orientations et priorités FFJDA

- 56,78% d'actions pour le programme « De l'école au dojo ».
- 5,56% d'actions pour le programme « Vers un dojo inclusif ».
- 81 dossiers pour 180 demandes.
- 45 demandes PSF en bascule sur le Fonds de Développement Territorial pour 34 526 € soit 40,62% du montant total du FDT 2025.

# Critères de répartition et conditions d'éligibilité 2026

## Répartition de l'enveloppe territoriale :

- 60% pour les clubs avec priorisation des QPV et des ZRR et 40% pour les OTD.
- 20% pour les pratiques féminines.

• **15% pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.**  
**Structures éligibles pour 1 seul dossier PSF sur COMPTE ASSO via un code de subvention 2136 :**

- Clubs affiliés pour 3 actions maximum.
- OTD pour 5 actions maximum.

## **Financement :**

Aide minimum de 1 500 € par porteur de projet (1 000 € en ZRR) et montant minimum de 750 € par action (500 € en ZRR). Aide plafonnée à 50% du budget prévisionnel sauf projet fédéral prioritaire.

**Obligation préalable de bilan et compte-rendu conformes des actions 2024 et 2025 :**

Exclusivement via COMPTE ASSO. Prévisionnel et réalisé différents. Budget justifié. Montant exact de la subvention inférieur aux dépenses réelles. Acquisitions non majoritaires.

# Développement de la pratique : actions éligibles 2026

## Développement de l'offre de judo scolaire

- Priorité au programme « De l'école au dojo » avec prise de licences associée.
- Autres projets

## Création et/ou animation de nouveaux lieux de pratique

- Ouverture de nouveau site ou dojo annexe avec prise de licences.
- « 1000 dojos » prioritaires.

## Création ou augmentation de l'offre de pratique

- Nouvelle offre ou extension de l'offre avec prise de licences.
- Cours et sections existant déjà non éligibles.

## Organisation d'actions promotionnelles

- Itinéraire des Champions.
- IDC Para Judo.
- Challenges et Voyages de KODOMO.
- Opération Judo été.

## Développement de la pratique féminine

- Minimum 60% de féminines bénéficiaires de l'action.

## Para Judo et promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap

- Emploi de l'éducatrice non financière.
- Priorité au programme « Vers un club inclusif » avec prise de licences associée et inscription HANDIGUIDE.

# Autres actions éligibles pour 2026

## Développement de l'éthique et de la citoyenneté

- Adaptation des pratiques au changement climatique et au développement durable : RSE et actions d'éco-citoyenneté sauf achat exclusif de matériel ou sans investissement propre.

## Promotion du sport/santé

- Développement de l'offre de judo/santé : EHPAD, entreprises, pathologies... avec prise de licence et sauf action existant déjà.

## Accession au sport de haut niveau

### **ACTION RESERVEE AUX LIGUES**

- Actions de détection, perfectionnement, formation et compétition, pôles Espoirs en liste d'accession territoriale.

**Projets non éligibles et actions non finançables dans tous les cas :** emploi et apprentissage, équipements structurants et de proximité, acquisition majoritaire de matériel, fonctionnement, projet déjà aidé par l'ANS.

# Conseils méthodologiques

## Comptes rendus et bilans 2025 :

- Mettre en cohérence le contenu du texte et le budget réalisé : description détaillée, sommes exactes, écarts justifiés, argumentaires. Pas d'instruction sans CR bilan préalable !

- **Attention aux risques de restitution de subvention à l'ANS et aux provisions le cas échéant.**

**Respect des critères :**

- Priorités ANS et FFJDA.

- Bascule vers le FDT sous réserve de validation par la Conférence des Présidents.

## Pertinence des projets :

- Caractère innovant de l'action et impact sur les licences.

- Qualité et personnalisation (sauf dossier-type) du projet avec un budget équilibré, conforme et cohérent.

- Nécessité d'indicateurs fiables pour l'évaluation finale.

## Période d'éligibilité :

L'action doit débuter entre le 01/01/2026 et le 31/12/2026 avec une continuité possible jusqu'en avril 2027. Aucun autre report n'est possible.

# Echéancier de la campagne PSF 2026

Dépôt des dossiers PSF  
2026 dans COMPTE ASSO  
avec CR bilans 2025 et  
instruction par le  
comité de pilotage

Du 01/04/2026 au  
26/04/2026  
Information FFJDA  
aux clubs et OTD  
faite le  
27/03/2026

Propositions  
territoriales par  
la Conférence des  
Présidents de

Du 27/04/2026 au  
21/05/2026 : le  
12/05/2026 en  
visioconférence pour  
la NOUVELLE-AQUITAINE

**Points de vigilance :**  
Attention aux conflits d'intérêt !  
Surveiller le fil de discussion dans

Échelon national :  
validation des  
propositions de la  
commission  
d'attribution par

Du 22/05/2026 au  
31/05/2026  
Mise en paiement  
des aides par l'ANS  
en juillet/août  
2026



Judo Jujitsu  
***Nouvelle-  
Aquitaine***

[nouvelle-aquitaine-judo.ffjudo.com](http://nouvelle-aquitaine-judo.ffjudo.com)

---

**CONTACT**

[psf@nouvelleaquitaine-ffjudo.com](mailto:psf@nouvelleaquitaine-ffjudo.com)